

Crise de l'eau : Le dessalement, une voie d'avenir

Dossier de la rédaction de H2o
February 2023

Pour faire face à l'inadéquation entre les besoins croissants et à l'insuffisance des ressources locales conventionnelles en eaux souterraines, qui constituent la principale ressource renouvelable au Sud Tunisien, la SONEDE a dû faire recours progressivement au dessalement de l'eau saumâtre souterraine, puis au dessalement de l'eau de mer. La société exploite actuellement la station de dessalement de l'eau de mer de Djerba, dont le potentiel est de 50 000 m³/j, et 15 stations de dessalement des eaux saumâtres, dont la capacité totale est de 115 600 m³/j. De ce fait, le potentiel actuel total est de 165 600 m³/j, soit un potentiel annuel d'eaux dessalées de 58,6 millions de mètres cubes. D'autre part, le secteur de l'industrie du phosphate exploite une station de dessalement de l'eau de mer et une station de dessalement des eaux saumâtres d'une capacité totale de 8 millions mètres cubes par an.

Les projets de la SONEDE pourraient porter ses capacités de 58,6 millions de m³/an en 2020 à 145 millions de m³/an en 2025. Si l'eau dessalée représente en Tunisie une ressource non conventionnelle fiable pour augmenter l'offre en eau douce sur le long terme, le dessalement des eaux saumâtres, nettement moins cher que celui de l'eau de mer, se heurtera à l'indisponibilité des ressources, ces dernières provenant de nappes d'ajustement surexploitées.

Najoua Hizaoui, La Presse (Tunis) -À AllAfrica

L'eau dessalée, un enjeu stratégique

Najoua Hizaoui, La Presse (Tunis) -À AllAfrica

Selon Hamza El Fil, chef du Laboratoire Dessalement et Valorisation des eaux naturelles au Centre de recherches et des technologies des eaux (Technopole de Borj-Cédria) le taux d'eau dessalée passera à 35 % vers 2030.

Son interview par Sabrine Ahmed, La Presse (Tunis) -À AllAfrica

Selon Mohammed Salah Glaied, ingénieur à partir de 2025, la situation deviendra difficile et critique.

Son interview par Najoua Hizaoui, La Presse (Tunis) -À AllAfrica